

Communiqué de presse Paris, le 30 mai 2017



## Pierre Sellal devient Président de la Fondation de France

l'Union européenne à Bruxelles, Pierre Sellal a été élu Président du Conseil d'administration de la Fondation de France. Il prend ses fonctions le 30 mai, succédant ainsi à Philippe Lagayette pour un mandat de quatre ans.

Ambassadeur de France et Représentant permanent de la France auprès de

Crédit photo : Lucien Lung / Fondation de France

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général à travers ses propres programmes d'action et avec les 828 fonds et fondations qu'elle abrite. « En examinant de plus près son histoire et ses activités, j'ai découvert avec admiration le champ presque infini de ses domaines d'action », indique Pierre Sellal, nouveau Président de son Conseil d'administration.

En effet, l'année 2016 illustre parfaitement l'engagement de la Fondation de France dans ces divers domaines avec 9 300 projets mis en œuvre pour 174 millions d'euros, soit une progression de 11 % par rapport à 2015. Des actions au service :

- du développement de la connaissance dans les domaines de la recherche, de l'éducation ou encore de la culture ;
- de l'aide aux personnes vulnérables, notamment sur les questions d'emploi, d'habitat et de handicap;
- de la réconciliation entre l'homme et son environnement, ce qui fait de la Fondation de France le premier financeur privé français pour l'environnement, enjeu numéro un du XXIe siècle.

Pour Pierre Sellal, cette mission s'inscrit dans une action au service de l'intérêt général, qui a été le fil conducteur de sa carrière.

« L'intérêt général ne peut plus être le seul monopole de l'Etat. Pour conforter son action, l'Etat a besoin de pouvoir compter sur des démarches conçues et menées naturellement sans opposition à lui, mais en dehors de lui. Il a tout à gagner à favoriser les capacités d'initiatives et d'innovations dont est si riche notre société, et les trésors de générosité qu'elle sait démontrer », souligne-t-il.

## Une fonction en écho à son parcours de diplomate

Pour Pierre Sellal, ambassadeur de France, cette nouvelle fonction s'inscrit naturellement dans la lignée de son parcours qu'il a majoritairement effectué dans la conduite des affaires européennes et qu'il poursuit actuellement en tant que Représentant permanent à Bruxelles.

« Mon parcours de diplomate, et en particulier la pratique assidue des questions européennes comme je la vis, invitent à une ouverture de compas la plus étendue possible, embrassant tous les domaines de la vie de nos sociétés : de l'économique au culturel, de la recherche scientifique à la francophonie, de l'humanitaire à l'environnement, de l'urgence au patrimoine... Ce sont aujourd'hui autant de thèmes de l'action diplomatique, ou de politiques européennes. Je trouve même une singulière résonnance entre certaines des priorités s'imposant aujourd'hui à l'Europe - l'ouverture et la protection, la solidarité et la responsabilité avec les valeurs qu'incarne la Fondation de France », ajoute Pierre Sellal.

Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), il a fait ses débuts au Quai d'Orsay, au sein de la direction des Nations-Unies, sous l'autorité d'ailleurs d'un ancien Président de la Fondation de France, Bertrand Dufourcq. Il a ensuite exercé diverses fonctions dans les ministères et ambassades : notamment secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1985-1990), « ministre-conseiller » à l'ambassade de France à Rome (1990-1992), directeur de cabinet d'Hubert Vedrine qui était alors Ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Lionel Jospin (1997-2002) ou encore secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (2009-2014).

En 1981, il a rejoint pour la première fois la Représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes en tant que conseiller chargé des politiques européennes sur des thématiques diverses (recherche, environnement, droit des sociétés, politique des consommateurs...). Il est retourné à Bruxelles comme Représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Union européenne (1992-1997), puis comme ambassadeur de France et Représentant permanent de la France (2002-2009 et depuis 2014).

## A propos de la Fondation de France : la Fondation de toutes les causes

Forte de près de 50 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Il réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés expérimentés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Grâce à ces acteurs implantés un peu partout en France, en milieu rural ou en ville, elle est en prise directe avec les enjeux locaux. La Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général, qu'il s'agisse d'aide aux personnes vulnérables, de recherche médicale, d'environnement, de culture ou d'éducation. Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions, et en facilitant le travail de 828 fonds et fondations qu'elle abrite. Indépendante et privée, elle ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs et des testateurs. Au total, ce sont plus de 160 000 projets d'intérêt général qui ont été mis en œuvre depuis 1969, année de sa création.

<u>www.fondationdefrance.org</u> @Fondationfrance